

# Compte rendu séance Conseil Municipal du 24 mars 2010

---

L'an deux mil dix, le vingt quatre mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VILLERABLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel BIGUIER, Maire.

---

*Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Yvette GATIEN est désignée pour remplir cette fonction.*

---

**Membres présents** : Michel BIGUIER, Rose-Marie MAGNIEZ, Jean-Claude GAUTHIER, David RENAULT, Marie-Pierre VIANDIER, Anthony CHEVAIS, Hervé FOURNIER, Yvette GATIEN, Jean-Claude HUE BUCHERON, Jacques MARCHAL, Jean-Pierre MOREAU, Olivier MUREZ.

**Membres absents excusés** : Dominique LAURENCEAU donnant pouvoir à Jacques MARCHAL, Maud JOUANNEAU donnant pouvoir à Hervé FOURNIER, Hugues BINOIS donnant pouvoir à Anthony CHEVAIS.

## **Point n° 1 : Approbation du compte de gestion 2009 du budget assainissement**

Budget en accord avec la trésorerie.

- *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 2 : Approbation du compte administratif 2009 du budget assainissement**

- *approuvé à la majorité 1 abstention, 14 pour.*

## **Point n° 3 : Affectation des résultats 2009 du budget assainissement**

- *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 4 : Vote du budget primitif 2010 du budget assainissement**

- *approuvé à la majorité 1 abstention, 2 contres, 12 pour.*

### **Point n° 5 : Approbation du compte de gestion 2009 du budget communal**

Budget en accord avec la trésorerie.

- *approuvé à la majorité 1 abstention, 14 pour.*

### **Point n° 6 : Approbation du compte administratif 2009 du budget communal**

- *approuvé à la majorité 1 abstention, 13 pour (le Maire ne pouvant voter).*

### **Point n° 7 : Affectation des résultats 2009 du budget communal**

- *approuvé à l'unanimité.*

### **Point n° 8 : Vote du budget primitif 2010 du budget communal**

- *approuvé à la majorité 1 abstention, 3 contres, 11 pour.*

### **Point n° 9 : Vote des taux d'imposition pour 2010**

Il est proposé de maintenir les taux de 2009.

- *approuvé à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22 heures 30.

**Prochain Conseil Municipal mardi 27 avril 2010 à 20 heures 30.**